

## Pièces à fournir pour toutes les filières

### Etat civil :

Pour les étudiants étrangers (hors UE, Suisse et Algérie), copie des pages du passeport comportant l'identité de l'intéressé et le visa délivré par les services consulaires, d'une validité d'un an portant la mention « **ETUDIANT CESEDA R311-3-6 Autorise Travail limite 60% durée légale** » et copie de l'attestation de dépôt auprès de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) de la demande de validation du visa.

Les étudiants renouvelant leur titre de séjour doivent produire une copie du titre de séjour.

Pour les étudiants algériens, copie de la carte de séjour en cours de validité ou récépissé.

### Situation militaire pour les français :

Pour les moins de 18 ans, attestation de recensement délivrée par la mairie de votre domicile  
 Jusqu'à 25 ans, certificat de participation à l'Appel de Préparation à la Défense (APD) si cette pièce n'a pas été fournie lors de la première inscription.

### Affiliation sécurité sociale et assurance :

Numéro INSEE de l'étudiant (Il s'agit de votre n° de sécurité sociale ; il vous est transmis par la caisse d'assurance maladie durant l'année de terminale). Attention, la transmission de ce numéro ne vaut pas immatriculation à la sécurité sociale.

Pour les étudiants déjà immatriculés à la sécurité sociale, photocopie de l'attestation vitale

Photocopie de l'attestation vitale du parent ou du conjoint ouvrier de droit ou de qualité d'ayant droit.

Pour les étudiants âgés de plus de 28 ans, justificatif de prolongation au régime étudiant de la sécurité sociale

### Cas particuliers :

Pour les étudiants boursiers, l'original de l'avis conditionnel de bourse **accompagné** d'un relevé d'identité bancaire ou postal

Pour les étudiants étrangers boursiers du gouvernement français, pièce justificative

Pour les étudiants salariés, photocopie du contrat de travail ou attestation d'emploi couvrant la période du 01/10/2011 au 30/09/2012 et précisant le nombre d'heures travaillées

Pour les athlètes de haut niveau, attestation de votre fédération sportive

Pour les mineurs, autorisation parentale d'inscription

Pour les doctorants, autorisation de renouvellement d'inscription délivrée par l'Ecole Doctorale

### Autres pièces :

Pour une réinscription web, récapitulatif de l'inscription administrative

Chèque correspondant au montant de vos droits d'inscription libellé à l'ordre de l'université de Franche-Comté (sauf en cas de règlement par carte bancaire en ligne).

2 photographies d'identité récentes, petit format (20 x 27 mm), avec nom, prénom, n° étudiant et filière choisie au dos

1 enveloppe demi-format (162 x 229 mm), **libellée à l'adresse de l'étudiant** et affranchie au tarif lettre à 50 g (sauf pour les IUT)

4 enveloppes petit format rectangulaire (110 x 220 mm), affranchies au tarif lettre 20 g **sans adresse** (sauf pour les IUT et le CTU)

## Pièces supplémentaires à fournir pour l'UPFR Sports :

Attestation de responsabilité civile couvrant les activités universitaires à l'exception des étudiants souscrivant à une assurance ou garantie santé au moment de l'inscription à l'université

Documents à télécharger sur <http://u-sports.univ-fcomte.fr> :

Fiche d'inscription pédagogique

Certificat médical d'aptitude à la pratique intense d'activités physiques, sportives et de compétition

Autorisation d'intervention chirurgicale

Imprimé de demande de dispense d'assiduité aux cours et aux contrôles continus, le cas échéant

Autorisation de fixation et de diffusion d'images et de voix.

## Pièces supplémentaires à fournir pour l'UFR SLHS :

Fiche récapitulative « droits universitaires » avec paiement

## Pièces supplémentaires à fournir pour l'UFR STGI :

1 photographie d'identité récente, petit format (20 x 27 mm), avec nom, prénom, n° étudiant et filière choisie au dos

## Pièces supplémentaires à fournir pour le CTU :

Voir document annexe

## Pièces à fournir pour l'ISIFC :

Attestation de responsabilité civile couvrant les activités universitaires à l'exception des étudiants souscrivant à une assurance ou garantie santé au moment de l'inscription à l'université

En cas de paiement en numéraire, celui-ci doit être effectué auprès du service de scolarité de l'ISIFC.

## Pièces à fournir pour l'UFR SMP :

En cas de réinscription en PACES ou APEMK, fournir l'original du relevé des notes du baccalauréat.